



ACADÉMIE
LI FENGHUANG
ARTS MARTIAUX & ÉNERGÉTIQUES CHINOIS

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Taiji Quan étant une discipline traditionnelle, il convient de respecter quelques règles pour le bon fonctionnement des cours, l'entente mutuelle et le respect de l'Art.

Toutes les règles sont établies dans le but de favoriser une pratique harmonieuse, apaisée et profitable à tout le monde. Merci de votre compréhension, nous vous souhaitons une bonne pratique.

1. INSCRIPTION :

- Pour participer aux cours dispensés par « ALFH¹ » vous devez remplir un bulletin d'inscription et régler le montant de la cotisation. Les formalités d'inscription doivent être réglées dès le 2^e cours.
- Les paiements sont acceptés en espèces ou par chèques libellés à l'ordre de « Académie Li Fenghuang ».
- Le paiement de la cotisation annuelle peut être effectué en trois chèques non antidatés. Tous les chèques doivent être remplis, signés et remis dès l'inscription. L'encaissement se fera au début de chaque mois dans les 4 mois suivants l'inscription.
- Toute cotisation signée emporte le paiement du cycle annuel complet. Aucun remboursement ne peut être demandé pour quelques motifs que ce soit, à l'exception d'un cas de force majeure, dûment justifié.
- Un certificat médical de moins de trois mois de non-contre-indication à la pratique du Taiji Quan doit être remis à l'inscription.

2. FONCTIONNEMENT DE L'ACADÉMIE :

- Les pratiquants doivent être à l'heure au cours.
- Si, de façon exceptionnelle, vous êtes en retard, attendez le signal du professeur, saluez et intégrez le cours discrètement.
- Une tenue de Taiji Quan est demandée : entièrement noire ou pantalons noir et veste blanche ainsi qu'une paire de chaussons de Taiji Quan adaptée à la pratique des arts martiaux et exclusivement d'intérieur.
- Les chaussures de ville sont à enlever avant d'entrer dans la salle de pratique
- Laisser la salle de pratique propre après le cours.
- Tous les effets personnels doivent être retirés (bijoux, montres, téléphones...) afin de ne blesser personne, y compris vous-même.
- Toute critique, débordement, manifestations incontrôlées et tout propos à caractère diffamatoire sur « ALFH » ou son enseignement de quelque manière que ce soit, pourra conduire à une exclusion sans remboursement.
- Dans l'esprit traditionnel des Arts Martiaux, saluer l'enseignant avant et après le cours. De même lors d'un échange dans le cours concernant la pratique.
- Lors de la pratique avec partenaire, se saluer avant et après en forme de respect.
- Les techniques martiales apprises lors des cours doivent être utilisées sur la voie publique ou un lieu privé uniquement dans le cadre de la légitime défense à savoir l'article 122-5 du code pénal.
- Pratiquer avec humilité, respect et bienveillance.

¹Académie Li FengHuang